

SICAV AXIS TRESORERIE
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2024
RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2024

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgués par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la société « **SICAV Axis Trésorerie** » au 31 mars 2024, qui font apparaître un actif net de **28.154.259** dinars pour un capital de **26.553.388** dinars et une valeur liquidative égale à **113,254** dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Toutefois, nous vous informons que :

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Les actifs de SICAV Axis Trésorerie, s'élevant au 31 mars 2024 à 28.228.796 dinars, sont composés à concurrence d'un montant de 25.168.691 dinars, soit 89,16% de valeurs mobilières et de 2.989.830 dinars, soit 10,59% de liquidités et de quasi-liquidités. Ces

proportions ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit des taux égaux à 80% et 20%.

Les emplois sous forme de titres d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières représentent 5,33% de l'actif net de SICAV Axis Trésorerie, dépassant, ainsi, le seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 30 avril 2024
Le Commissaire aux Comptes :
TUNISIE AUDIT & CONSEIL
Lamjed BEN MBAREK

BILAN ARRETE AU 31 Mars 2024
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Portefeuille-titres	4.1.1	<u>21 171 236</u>	<u>39 782 208</u>	<u>26 846 631</u>
Titres des Organismes de Placement Collectif		1 500 417	2 380 893	2 836 749
Obligations et valeurs assimilées		19 670 819	37 401 315	24 009 882
Placements monétaires et disponibilités		<u>6 987 285</u>	<u>8 210 451</u>	<u>3 725 065</u>
Placements monétaires	4.1.2	3 997 455	-	2 989 403
Disponibilités		2 989 830	8 210 451	735 662
Autres Actifs	4.1.5	<u>70 275</u>	<u>92 389</u>	<u>17 668</u>
TOTAL ACTIF		<u><u>28 228 796</u></u>	<u><u>48 085 048</u></u>	<u><u>30 589 364</u></u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	4.1.6	24 582	53 552	30 966
Autres créditeurs divers	4.1.7	49 955	65 204	43 699
TOTAL PASSIF		<u><u>74 537</u></u>	<u><u>118 756</u></u>	<u><u>74 665</u></u>
ACTIF NET				
Capital	4.1.8	26 553 388	44 972 178	29 088 559
Sommes distribuables		1 600 871	2 994 114	1 426 140
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 298 188	2 386 081	168
Sommes distribuables de l'exercice en cours		302 683	608 033	1 425 972
ACTIF NET		<u><u>28 154 259</u></u>	<u><u>47 966 292</u></u>	<u><u>30 514 699</u></u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>28 228 796</u></u>	<u><u>48 085 048</u></u>	<u><u>30 589 364</u></u>

ETAT DE RESUTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	309 698	453 044	1 675 138
Revenus des obligations et valeurs assimilées		309 698	453 044	1 646 172
Dividendes		-	-	28 966
Revenus des placements monétaires	4.2.2	94 589	451 377	774 626
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		404 287	904 421	2 449 764
Charges de gestion des placements	4.2.3	(67 728)	(131 521)	(379 053)
REVENU NET DES PLACEMENTS		336 559	772 900	2 070 712
Autres charges	4.2.4	(16 453)	(24 104)	(79 951)
RESULTAT D'EXPLOITATION		320 106	748 796	1 990 761
Régularisation du résultat d'exploitation		(17 423)	(140 763)	(564 788)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		302 683	608 033	1 425 972
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		17 423	140 763	564 788
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(276 642)	119 217	29 796
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		355 447	-	380 300
Frais de négociation de titres		-	-	(119)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		398 911	868 013	2 400 737

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/03/2024 au 31/03/2024	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	398 911	868 013	2 400 738
Résultat d'exploitation	320 106	748 796	1 990 761
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(276 642)	119 217	29 796
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	355 447	-	380 300
Frais de négociation de titres	-		(119)
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	-	-	(1 026 966)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(2 759 352)	(13 413 690)	(31 371 041)
Souscriptions			
- Capital	6 487 902	12 280 708	67 739 867
- Régularisation des sommes non distribuables	294 489	418 617	254 470
- Régularisation des sommes distribuables	359 890	765 507	2 743 029
Rachats			
- Capital	(8 986 983)	(24 461 869)	(96 426 949)
- Régularisation des sommes non distribuables	(409 384)	(841 387)	(345 698)
- Régularisation des sommes distribuables	(505 266)	(1 575 266)	(5 335 760)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(2 360 441)	(12 545 677)	(29 997 269)
ACTIF NET			
En début de période	30 514 700	60 511 969	60 511 969
En fin de période	28 154 259	47 966 292	30 514 700
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	273 094	545 392	545 392
En fin de période	248 592	425 963	273 094
VALEUR LIQUIDATIVE	113,254	112,606	111,737
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,45%	6,05%	5,76%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 31 Mars 2024

1. PRESENTATION DE SICAV AXIS TRESORERIE

SICAV Axis Trésorerie est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 13-05-2003 sous le n°01-2003.

Le capital initial s'élève à 1 000 000 DT divisé en 10 000 actions de 100 DT chacune.

Le dépositaire de SICAV AXIS TRESORERIE est ARAB TUNISIAN BANK (ATB), le gestionnaire est BMCE Capital Asset Management.

La date effective d'ouverture au public est le 01-09-2003.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2. Evaluation des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ; et
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ; et

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Au 31 mars 2024, la société SICAV AXIS TRESORERIE détient une souche de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 (BTA Juin 2025) valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

Ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à compter de l'exercice 2020.

3.3. Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4. Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.5. Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

3.6. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers

4.1. Notes explicatives du bilan

4.1.1. Portefeuille titres

Le portefeuille-titres est arrêté à 21 171 236 dinars au 31 mars 2024, détaillé comme suit :

Code ISIN	Désignation	G ar ant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% Actif net	Intérêts courus/+ou- V potentiel
	Obligations & valeurs assimilées			18 690 963	19 670 819	69,868%	979 856
	Obligations			9 582 546	9 911 646	35,205%	329 100
	Emprunt national			4 691 646	4 875 844	17,318%	184 198
TNHG2VXQ3BG0	EMP NAT_2022_T1/CB_TF		10 000	1 000 000	1 002 731	3,562%	2 731
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT_2022_T2/CB_TF		10 000	1 000 000	1 059 635	3,764%	59 635
TNRGVSC8DE36	EMP NAT_2022_T3/CB_TF		10 000	1 000 000	1 040 167	3,695%	40 167
TN0JN6PVVH38	EMP NAT_2022_T3/CB_TV		5 000	500 000	521 905	1,854%	21 905
TN0008000838	EMP NAT_2021/B_5A_8.8%		10 000	1 000 000	1 052 655	3,739%	52 655
TNZBXQU5RZ91	EMP NAT 2021 T3 CA TF		20 133	191 264	198 339	0,704%	7 075
TN0008000515	EMP NAT 2014/C_10A_6,35%		32	382	412	0,001%	30
	Emprunt société			4 890 900	5 035 802	17,886%	144 902
TN0003400330	AB2008_20A_7%_21/05		3 000	75 000	78 626	0,279%	3 626
TN0003400355	AB09/B_15A_30/09		5 000	33 100	34 278	0,122%	1 178
TN0003400405	AB2010_15A_TMM+0,85%_31/08		7 000	93 030	96 880	0,344%	3 850
TN0003400405	AB2010_15A_TMM+0,85%_31/08		3 000	39 830	41 492	0,147%	1 662
TN0003400660	ABSUB2020_5A_12/2		10 000	400 000	403 941	1,435%	3 941
TN0003600657	ATBSUB17/A_7A_TMM+2,05%_15/03		15 000	300 000	301 123	1,070%	1 123
TN0003600657	ATBSUB17/A_7A_TMM+2,05%_15/03		1 000	20 000	20 075	0,071%	75
TN0004700779	ATL2018-1_7A_8,5%_170718		5 000	200 000	209 624	0,745%	9 624
TNMA55MMDD46	ATL-2023-1-5A-10,5% CATEGA		5 000	400 000	403 397	1,433%	3 397
TN0001900844	BH09/B_15A_5,3%_31/12		5 000	38 000	38 405	0,136%	405
TN0PID0RGAE6	BHSUB2021-2_9,1%_7A_C		10 000	1 000 000	1 032 820	3,668%	32 820
TN0002601029	STB08/2_16A_6,5%_18/02		10 000	62 500	62 882	0,223%	382
TN0002601185	STBSUB19_7A_11,5%_29/11		5 000	500 000	515 585	1,831%	15 585
TN0002601219	STBSUB2020_1_7A_11%_16/4		5 000	400 000	433 757	1,541%	33 757
TNMCJHUZPRD0	TLF2023-2-5A-10,7%		5 000	500 000	509 823	1,811%	9 823
TN0002102085	TLSUB_2018_TMM+3%_7A_17/01		4 600	184 000	187 318	0,665%	3 318

Code ISIN	Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% Actif net	Intérêts courus/+ou-V potentiel
TN0003900230	UIB09/1_15A_5,5%_17/07		38 000	251 560	259 393	0,921%	7 833
TN0003900248	UIB09/1_20A_5,85%_17/07		3 000	90 000	92 981	0,330%	2 981
TN0003900248	UIB09/1_20A_5,85%_17/07C		2 700	81 000	83 683	0,297%	2 683
TN0003900263	UIB2011-1_20A_6,3%_26082011		5 600	222 880	229 719	0,816%	6 839
	Bons du trésor assimilables			9 108 417	9 759 173	34,663%	650 756
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024		500	484 000	523 431	1,859%	39 431
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024		50	48 405	52 343	0,186%	3 938
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024		1 000	967 000	1 046 419	3,717%	79 419
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024		2 400	2 325 600	2 511 377	8,920%	185 777
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024		170	165 359	177 892	0,632%	12 533
TN0008000622	BTA 6.3% MARS 2026 (10 ans)		132	118 140	127 795	0,454%	9 655
TN0008000622	BTA 6.3% MARS 2026 (10 ans)		96	89 760	93 001	0,330%	3 241
TN0008000580	BTA 6.3% OCTOBRE 2026		3 850	3 715 635	3 905 937	13,873%	190 302
TN0008000655	BTA 6.6% MARS 2027 (10 ans)		288	256 320	274 753	0,976%	18 433
TN0008000606	BTA 6.7% AVRIL 2028		81	69 741	79 623	0,283%	9 882
TN0008000606	BTA 6.7% AVRIL 2028		213	193 191	210 270	0,747%	17 079
TN0008000705	BTA_6.5%_11 JUIN 2025		80	70 880	80 891	0,287%	10 011
TN0008000705	BTA_6.5%_11 JUIN 2025		333	299 201	336 709	1,196%	37 508
TN0008000705	BTA_6.5%_11 JUIN 2025		335	305 185	338 732	1,203%	33 547
	Titres OPCVM			1 315 670	1 500 417	5,329%	184 747
TN0001600287	FCP Axis AAA		2 500	288 062	290 975	1,034%	2 913
TN9LYNLKMSY6	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV		2 823	300 012	305 426	1,085%	5 414
	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE		5 489	727 596	904 016	3,211%	176 420
	TOTAL			20 006 633	21 171 236	75,197%	1 164 603
	Pourcentage par rapport à l'actif					74,999%	

4.1.2. Placements monétaires et disponibilités

Cette rubrique présente un solde de 3 997 455 dinars au 31 mars 2024, réparti comme suit :

Désignation	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% Actif net	Intérêts courus
Certificats de dépôt		3 991 516	3 997 455	14,20%	5 939
CDSICAVQNB4MDT9,57%10J04042024		3 991 516	3 997 455	14,20%	5 939
Total		3 991 516	3 997 455	14,20%	5 939
Pourcentage par rapport à l'actif				14,16%	

4.1.3. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Au 31 mars 2024, le ratio susvisé s'élève à 10,59%.

4.1.4. Valeurs mobilières détenues détaillées par émetteur/garant

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 31 mars 2024 une valeur comptable de 25 168 691 DT, soit 89,16% % du total actif. Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Emetteur/Garant	Portefeuille Titres			Placements monétaires	Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Certificats de dépôt		
ETAT	4 875 844	9 759 173			14 635 017	51,84%
AB	655 217				655 217	2,32%
ATB	321 198				321 198	1,14%
ATL	613 021				613 021	2,17%
BH	1 071 225				1 071 225	3,79%
STB	1 012 224				1 012 224	3,59%
TLF	697 141				697 141	2,47%
UIB	665 776				665 776	2,36%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV			305 426		305 426	1,08%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE			904 016		904 016	3,20%
FCP Axis AAA			290 975		290 975	1,03%
QNB				3 997 455	3 997 455	14,16%
Total	9 911 646	9 759 173	1 500 417	3 997 455	25 168 691	89,16%

4.1.5. Autres actifs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2024 à 70 275 DT contre 92 389 DT au 31/03/2023 et se détaille comme suit :

	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Suspens état de rapprochement bancaire	6 706	6 706	6 706
Provisions sur suspens ERB	(6 706)	(6 706)	(6 706)
Autres débiteurs	70 275	72 898	17 685
Retenue à la source sur BTA	-	19 491	(17)
Total	70 275	92 389	17 668

4.1.6. Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2024 à 24 582 DT contre 53 552 DT au 31/03/2023 et se détaille comme suit :

	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Rémunération du dépositaire	1 533	7 467	5 999
Rémunération du gestionnaire	23 049	46 085	24 967
Total	24 582	53 552	30 966

4.1.7. Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2024 à 49 955 DT contre 65 205 DT au 31/03/2023 et se détaille comme suit :

	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Commissaire aux comptes	21 879	20 924	16 874
État retenue à la source	7 842	20 500	14 116
CMF	2 882	5 442	3 095
Jetons de présence	6 247	6 236	5 000
Publications	5 166	9 674	3 637
TCL	877	2 382	956
Autres créditeurs divers	5 062	47	21
Total	49 955	65 205	43 699

4.1.8. Capital social

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 31 mars 2024, se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31-12-2023</u>	
Montant	29 088 559
Nombre de titres	273 094
Nombre d'actionnaires	451
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	6 487 902
Nombre de titres émis	63 610
Nombre d'actionnaires nouveaux	9
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(8 986 983)
Nombre de titres rachetés	88 112
Nombre d'actionnaires sortants	29
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(276 642)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	355 447
Régularisation des sommes non distribuables	(114 895)
Frais de négociation de titres	-
<u>Capital au 31-03-2024</u>	
Montant	26 553 388
Nombre de titres	248 592
Nombre d'actionnaires	431

4.2. Notes explicatives de l'état de résultat

4.2.1. Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2024 au 31/03/2024 à 309 698 DT contre 453 044 DT pour la même période de l'exercice 2023 et se détaille comme suit :

	Période du 01/01 au 31/03/2024	Période du 01/01 au 31/03/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
Revenus des obligations et titres émis par le			
Revenus des BTA	122 866	309 885	947 134
Revenus des obligations	186 832	143 159	699 038
Revenus des titres OPCVM			
- Dividendes	-	-	28 966
Total	309 698	453 044	1 675 138

4.2.2. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2024 au 31/03/2024 à 94 589 DT contre 451 377 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01 au 31/03/2024	Période du 01/01 au 31/03/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
Revenus des certificats de dépôt	41 997	12 102	30 952
Revenus compte courant rémunéré	52 592	28 664	174 647
Revenus des prises en pension	-	410 611	569 027
Total	94 589	451 377	774 626

4.2.3 Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2024 au 31/03/2024 à 67 728 DT contre 131 521 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01 au 31/03/2024	Période du 01/01 au 31/03/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	66 244	130 054	373 103
Rémunération du dépositaire	1 484	1 467	5 950
Total	67 728	131 521	379 053

4.2.4 Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2024 au 31/03/2024 à 16 453 DT contre 24 104 DT pour la même période de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

	Période du 01/01 au 31/03/2024	Période du 01/01 au 31/03/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
Rémunération du commissaire aux comptes	5 005	4 950	20 075
Redevances du CMF	7 360	14 450	41 456
TCL	1 106	1 757	5 477
Frais de publicité	1 729	1 710	6 935
Charge diverse	1 253	1 237	6 008
Total	16 453	24 104	79 951

5. Rémunération du dépositaire et du gestionnaire :

5.1. Rémunération du dépositaire

La convention de dépôt établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et l'ARAB TUNISIAN BANK prévoit une commission de dépôt fixée à 5 950 dinars TTC par an. Cette commission est versée annuellement par la SICAV.

5.2. Rémunération du gestionnaire

La convention de gestion établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et BMCE Capital Asset Management prévoit que la commission de gestion et calculé en application d'un taux de 0,9% TTC. Cette commission est versée mensuellement par la SICAV.

Le gestionnaire BMCE Capital Asset Management se réserve le droit de prélever une commission de gestion à un taux inférieur au taux prévu au niveau de la convention.